



Chapitre

7

L'environnement familial : là où l'enfant prend racine

Rapport de la directrice de santé publique de Montréal - 2024

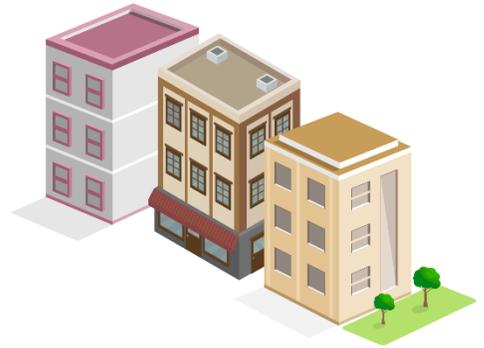
Table des matières

CHAPITRE 7 : L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL : LÀ OÙ L'ENFANT PREND RACINE.....	3
En quoi consistent les pratiques parentales positives et négatives ?	3
Être parent : plus que jamais un défi.....	4
Ces écrans omniprésents	4
La maltraitance : un enjeu prioritaire de santé publique.....	13
Soutenir les parents, ouvrir l'avenir aux enfants	20
Faire des parents des experts du développement de leurs enfants	22
Un soutien à la parentalité, du singulier au pluriel.....	24
Vers une cartographie des services en place à Montréal.....	25
Là où tout commence.....	26
RECOMMANDATIONS	27
RÉFÉRENCES.....	30



CHAPITRE 7 | L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL : LÀ OÙ L'ENFANT PREND RACINE

Parmi les facteurs qui influencent la santé globale d'un enfant, l'environnement familial est sans aucun doute le plus déterminant^{1, 2}. Le développement physique, social et émotionnel de l'enfant, de même que sa réussite éducative et sa santé globale, en sont tous tributaires.



Même si l'environnement familial et les pratiques parentales relèvent d'abord de la sphère privée, la santé publique et ses partenaires ont le pouvoir de jouer un rôle très utile en améliorant non seulement les connaissances des parents et leur sentiment de compétence, mais aussi en travaillant sur la qualité des environnements dans lesquels grandissent leurs enfants à Montréal.

Ce chapitre consacré à l'environnement familial présente un ensemble de concepts et de données entourant les pratiques parentales et le stress vécu au quotidien par les parents montréalais, notamment en ce qui concerne la gestion des écrans, les comportements des enfants et la conciliation famille-travail. On y aborde également l'immense potentiel des programmes de soutien à la parentalité basés sur les données probantes.

La perspective offerte ici s'inscrit dans un contexte où les conditions de vie des familles montréalaises et leurs caractéristiques sociodémographiques sont en pleine mutation, tel que décrit au chapitre 2, ce qui nous amène à devoir adapter notre offre de service en continu.

En quoi consistent les pratiques parentales positives et négatives ?

Sommairement, les **pratiques parentales positives** sont tous les gestes et attitudes qui concourent au développement, à la santé et au bien-être de l'enfant, par exemple : encourager, féliciter, exprimer de l'affection, consoler, écouter, communiquer de manière bienveillante, jouer avec l'enfant, favoriser son autonomie, etc.^{3,4}. La parentalité positive – qui n'est évidemment pas synonyme d'absence de discipline – renforce le lien d'attachement parent-enfant et favorise l'estime de soi chez l'enfant. Ce style parental est non seulement associé à une meilleure coopération de l'enfant et à moins de problèmes de comportements, mais également à un meilleur développement cognitif et langagier^{5,6}.

À l'inverse, crier, critiquer, donner des ordres, menacer, punir corporellement, formuler des consignes incohérentes et ne pas fixer de limites sont ce qu'on appelle des **pratiques parentales négatives**. Maintes études ont montré que les pratiques négatives sont associées à des risques accrus pour le développement et la santé mentale des enfants^{7,8,9,10}. Des pratiques trop coercitives, permissives ou inconstantes sont associées à davantage de comportements agressifs, d'hyperactivité et de symptômes anxio-dépressifs^{11,12,13,14}. Répétés, ces gestes présentent des risques pour le développement socioaffectif des enfants, qui peuvent manifester des difficultés à réguler leurs émotions et à établir des relations positives, et ce pour le restant de leur vie^{15,16}.



Être parent : plus que jamais un défi

Il va de soi que les parents veulent le meilleur pour leurs enfants et aspirent à un style parental favorisant leur développement et leur bien-être. Mais toutes sortes de pressions et de défis, propres à notre époque et aux trajectoires de vie des familles, s'exercent sur le quotidien des parents d'aujourd'hui ; être parent est une réalité plus complexe et contrastée que jamais.

- Malgré ces défis, plus de 97 % des parents se disent satisfaits dans leur rôle de parent, selon l'enquête *Être parent au Québec en 2022*.

L'envers de la médaille, c'est que les responsabilités parentales, combinées aux obligations professionnelles et personnelles, peuvent causer un stress capable d'affecter de manière significative la santé mentale des parents et la façon dont ils interagissent avec leurs enfants.

- Au Québec, c'est un parent sur quatre (25 %) qui affirme se sentir souvent trop épuisé après une journée de travail pour participer aux activités et assumer les responsabilités familiales¹⁷.

Selon les propos entendus lors de notre tournée, la réalité des parents montréalais ne serait pas plus facile, au contraire. Offrir à sa famille des conditions de vie adéquates, concilier travail et famille, et ce tout en veillant au bon développement de ses enfants : voilà des responsabilités qui laissent nombre de parents montréalais à bout de souffle. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation préoccupante; voyons-en quelques-uns de plus près.

Ces écrans omniprésents

Si le rythme effréné de la vie quotidienne cause des soucis à de nombreux parents, un autre défi s'est invité dans le foyer des familles contemporaines : la gestion des écrans – un enjeu de santé publique qui occupe largement l'espace médiatique et préoccupe de plus en plus les familles et les acteurs qui gravitent autour d'elles¹⁸.

Quels écrans ?

Le temps d'écran fait référence au temps passé devant n'importe quel type d'écran, que ce soit la télévision, l'ordinateur, les tablettes, les téléphones intelligents ou les jeux vidéo, sans égard à l'utilisation que l'on en fait. Dans les enquêtes et les études, le temps d'écran se mesure souvent en nombre total d'heures passées par jour devant tout type d'écran.

Deux enquêtes récentes menées auprès de parents – *Être parent au Québec en 2022* et *l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de la maternelle 2022 (EQPPM)* – éclairent la place qu'occupent les écrans dans le quotidien des familles. On y constate que les parents se sentent souvent submergés par l'omniprésence des écrans, et que les conditions de vie accentuent les défis liés à leur utilisation, comme en témoignent les données qui suivent.



La gestion des écrans par les parents

Selon l'enquête *Être parent au Québec en 2022*¹⁹ :

- Plus du **tiers des parents** (39 %) trouvent difficile de gérer le temps d'écran de leurs enfants
- **Un parent sur quatre** (25 %) a du mal à ne pas regarder son cellulaire lorsqu'il passe du temps avec son ou ses enfants
- Un peu plus de **deux parents sur cinq** (43 %) trouvent qu'ils l'utilisent trop en présence de leurs enfants



L'utilisation des écrans par les enfants

Selon l'EQPPEM 2022 :

- Déjà à la maternelle, plus d'un **tout-petit montréalais sur six (17,6 %)** passe en moyenne **deux heures et plus par jour sur les écrans**, une proportion plus élevée qu'ailleurs au Québec.
- Les enfants qui vivent dans un ménage à faible revenu, dans une famille monoparentale, ou ceux qui sont nés à l'extérieur du Canada sont plus susceptibles de les utiliser à l'excès. Par exemple, comme on l'a vu au chapitre 1, ce sont 23,3 % des enfants de milieux défavorisés qui passent deux heures par jour et plus devant les écrans comparativement à 12,3 % dans les milieux plus favorisés.



Chez les plus grands, selon l'enquête TOPO en 2017²⁰ :

- Plus d'un **élève montréalais de 6^e année sur cinq (21 %)** utilisait les écrans de façon intensive pour ses loisirs, soit **plus de 4 heures par jour**. Ces élèves présentaient d'ailleurs un risque plus élevé de décrochage scolaire et une moins bonne santé mentale et physique.
- Les conditions de vie accentuent les défis liés à la gestion des écrans: les enfants qui vivent dans un ménage à faible revenu, monoparental, ou qui sont nés à l'extérieur du Canada sont davantage exposés aux écrans.
- Malheureusement, il n'y a pas d'enquête récente ayant documenté la situation chez les enfants du primaire.

On peut également en conclure que l'utilisation intensive des écrans, différenciée selon les groupes socioéconomiques et observées autant à la maternelle qu'en 6e année, contribue à perpétuer les inégalités de santé chez les enfants montréalais.

Ce portrait de l'utilisation des écrans à Montréal ne serait pas complet sans les savoirs expérientiels que nous a fournis notre tournée. Selon les intervenants consultés, il est évident que les défis en lien avec l'encadrement des écrans dans les familles montréalaises ont pris de l'ampleur au cours des dernières années.





Le point de vue des partenaires sur les écrans

Lors de chaque événement de la tournée, on nous a souligné que l'utilisation croissante des écrans est une source d'inquiétude sur le terrain. Voici quelques-uns des témoignages éclairants que nous avons reçus :

- *Il y a un usage excessif des écrans à la maison pour occuper les enfants, sans éducation sur les saines habitudes numériques.*
- *L'augmentation du temps d'écran vient avec une réduction des activités avec d'autres enfants, ce qui nuit aux compétences sociales.*
- *Les familles restent beaucoup plus à l'intérieur, les enfants sont sédentaires. Les écrans sont partout dans les milieux de vie, ils sont souvent utilisés pour occuper les enfants.*
- *Des enfants en poussette avec des cellulaires, il y a quelques années, on ne voyait jamais ça.*
- *Si mon bébé de sept mois pleure, on met la musique sur un écran et ça fonctionne.*



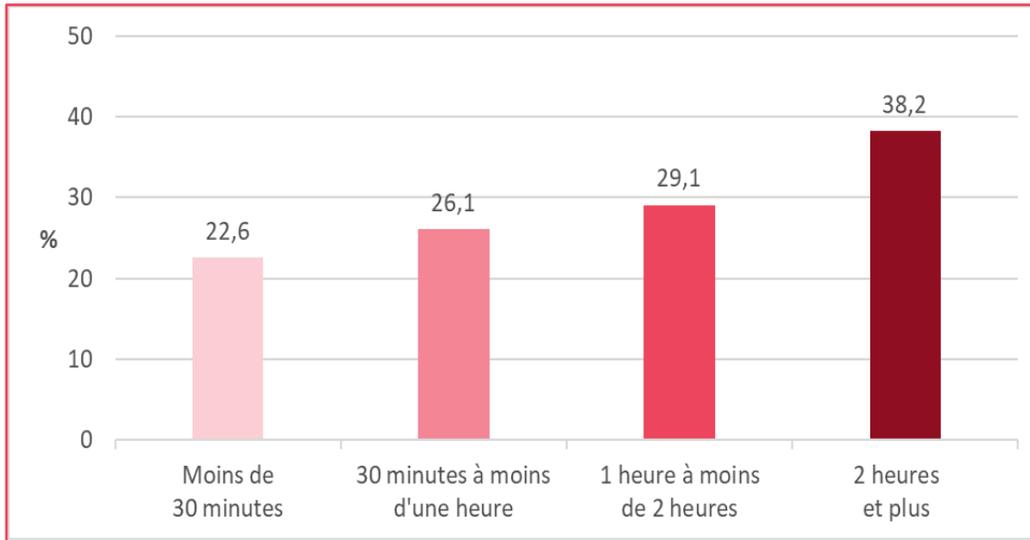
L'omniprésence des écrans dans la société actuelle appelle à faire preuve de prudence, car leur utilisation excessive est associée à différents problèmes de santé chez les enfants : troubles du sommeil, difficultés de concentration, obésité et troubles musculo-squelettiques^{21, 22, 23,24}. De plus, les impacts de l'utilisation des écrans sur le développement langagier et la gestion des émotions sont de mieux en mieux documentés dans la littérature scientifique^{25,26,27}. Une des hypothèses explicatives est que l'utilisation des écrans se fait au détriment d'interactions parents-enfants de qualité, résultant en différentes occasions d'apprentissage manquées^{28,29}.

Bien que les liens de causalité restent à éclaircir, on observe chez les enfants du Québec une forte corrélation entre le temps d'écran quotidien et le risque de vulnérabilité développementale à la maternelle. Comme on peut le voir dans le graphique de la figure 1 :

- Parmi les enfants de la maternelle qui passent deux heures et plus par jour devant les écrans, 38,2 % – soit plus du tiers – sont vulnérables dans au moins un domaine de leur développement, contre 22,6 % chez ceux qui passent moins de 30 minutes.



Figure 1 – Pourcentage des enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement selon le temps moyen par jour devant les écrans, Montréal, 2022.



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle et Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle, 2022.

Par ailleurs, on ne peut parler des risques des écrans sur nos enfants sans considérer aussi l'usage que font les parents des technologies mobiles lorsqu'ils sont en présence de leurs jeunes enfants. On sait que les comportements des parents à cet égard sont une source de modelage significative pour les habitudes numériques de leurs enfants^{30,31}. De plus, un parent d'un tout-petit qui a constamment les yeux rivés sur son téléphone en présence de son enfant sera probablement moins attentif à ses besoins, ce qui rejoint l'idée, suggérée précédemment, d'une perte d'interactions parents-enfants de qualité. L'INSPQ s'inquiète d'ailleurs de ce phénomène³² :

“
Les parents qui utilisent des technologies mobiles en présence de leur enfant seraient moins sensibles et réactifs à ses signaux, comparativement à ceux qui n'en utilisent pas. La sensibilité et la réactivité sont deux ingrédients importants dans l'établissement d'un lien d'attachement avec l'enfant. L'usage des technologies mobiles pourrait diminuer chez les parents certaines pratiques de soutien à l'apprentissage, comme les verbalisations pendant le jeu et les encouragements à manger de nouveaux aliments.
 ”

INSPQ (2023) Usage des écrans par les parents en présence de leur enfant de 0 à 6 ans : les effets sur les pratiques parentales, 2023

En somme, lorsqu'il est question d'utilisation des écrans, avec et par les enfants, on vise la modération. Bien que la présence des écrans dans nos vies puisse sans aucun doute avoir des fonctions ludiques et éducatives, elle comporte tout aussi certainement des risques pour la santé et le développement de nos enfants, d'où la pertinence de définir certains principes pour encadrer leur utilisation³³.



Au-delà du temps devant l'écran

Certaines organisations indépendantes ont émis des recommandations quant à la durée maximale de temps d'écran quotidien. Par exemple, la *Société canadienne de pédiatrie*³⁴ et la *Société canadienne de physiologie de l'exercice* recommandent les seuils suivants de temps d'écran par groupe d'âge³⁵ :

- Aucune utilisation des écrans avant 2 ans
- Moins de 1 h pour les enfants de 2 à 5 ans
- Moins de 2 h pour les enfants de 5 à 17 ans

Toutefois, les experts s'accordent à dire que les risques liés à l'utilisation des écrans pour la santé des enfants ne découlent pas seulement du temps qu'ils passent devant. Il faut également s'intéresser aux types d'utilisation qu'ils en font et aux façons dont cette utilisation est encadrée³⁶. On doit donc poursuivre les recherches pour mieux comprendre quels types d'utilisation sont plus dommageables pour les enfants. Ainsi, on sera mieux outillés pour identifier les meilleurs moyens de contrer les impacts négatifs des écrans et d'en maximiser les bénéfices^{37,38}.

Car il faut bien se l'avouer, les écrans sous toutes leurs formes font partie intégrante de nos vies et ils sont là pour rester. Il nous revient, collectivement, d'en comprendre les risques bien réels pour nos enfants et d'en modérer les utilisations néfastes.

Alors que dire aux parents, dans un contexte où ils en ont déjà beaucoup sur les épaules ? L'idée n'est pas de les culpabiliser, ni de diaboliser les écrans. L'encadré suivant présente des informations utiles à communiquer aux parents pour réduire les risques et augmenter les expériences numériques de qualité.



Quelques pistes pour une utilisation bienveillante des écrans

- Par différents canaux (p. ex. médias sociaux, ateliers, balados), informer les parents des risques des écrans et des bonnes pratiques pour les minimiser, tout en leur rappelant les bénéfices des interactions avec leur enfant.
- Encourager les parents à adopter un « contrat familial » pour encadrer l'usage des écrans, en se basant par exemple sur les quatre stratégies proposées par la *Société canadienne de pédiatrie* :
 1. **Limiter le temps d'écran**, en suivant les consignes par groupe d'âge
 2. **Réduire les impacts négatifs**, par exemple en privilégiant du contenu éducatif, en interagissant verbalement avec l'enfant lorsqu'il utilise un écran, et en évitant l'utilisation des écrans avant le sommeil
 3. **Rester attentifs**, c.-à-d. être conscients des différentes utilisations et contextes d'utilisation dans la famille
 4. **Montrer l'exemple** en utilisant soi-même sainement les écrans, puisque les enfants apprennent beaucoup par modélisation

Proposer différentes alternatives aux écrans et encourager les défis « déconnexion » à la maison, dans les SGEE et les écoles, en faisant par exemple la promotion d'activités extérieures qui permettent de bouger et de profiter de la nature.

Permettre aux familles de se détacher des écrans

S'il est pertinent d'améliorer la qualité de ce que visionnent les enfants et de privilégier des utilisations à moindre risque, il est essentiel d'offrir aussi des alternatives aux écrans. Comme on l'a vu au chapitre 3, améliorer l'accès des familles à des infrastructures permettant le jeu actif (p. ex. parcs, gymnases, piscines) et à des activités diversifiées (p. ex. camps de jour, fêtes de voisinage, activités culturelles) est une avenue de choix pour bouger et interagir socialement. Plus largement, les différents milieux de vie des enfants, que ce soit leur domicile, leur milieu de garde ou leur école, devraient préserver des moments sans écran et minimalement établir des balises pour en encadrer l'usage.

La *Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes*, présentement en cours au Québec, apportera un éclairage supplémentaire à la problématique. La perspective de la santé publique y est représentée, car il est de notre responsabilité de mobiliser les acteurs, de diffuser les connaissances, et de soutenir les interventions pour contrer les risques que posent les écrans pour la santé des enfants.



Les rouages du stress parental

Au chapitre des sources d'inquiétude pour les parents, la gestion des écrans n'est que la pointe de l'iceberg : le *stress parental* est un fléau souvent invisible qui a élu domicile dans de nombreuses familles montréalaises. Selon Lacharité et collaborateurs³⁹ :

“ Le stress parental est lié à différents facteurs découlant de l'histoire personnelle du parent, son niveau d'éducation et des circonstances de vie dans lesquelles il évolue avec son enfant (p. ex. conciliation travail-famille difficile, conflits conjugaux, isolement social, etc.). ”

Ce stress est donc forcément influencé par les conditions de vie des familles, le travail des parents et les caractéristiques de l'enfant (p. ex. tempérament, maladie, besoins particuliers). Les compétences cognitives et socioaffectives des parents, de même que leur santé mentale et physique viennent également moduler le stress parental^{40,41}.

En outre, un déséquilibre entre les besoins des enfants et les ressources des parents, un faible niveau de soutien ou des critiques excessives de l'entourage, couplés à une charge globale élevée de responsabilités parentales, ne feront qu'intensifier le stress vécu⁴². Chez les nouveaux arrivants, les défis liés à la parentalité peuvent aussi être amplifiés par la perte de repères sociaux, à la transformation des rôles familiaux, ainsi que par les fréquents obstacles dans leur intégration socioprofessionnelle.



Le lien entre les mesures de conciliation travail-famille – flexibilité dans les horaires, télétravail et congés familiaux payés – et les pratiques parentales n’est plus à démontrer^{43,44}. C’est simple : un parent qui bénéficie de mesures de conciliation travail-famille passe plus de temps avec son enfant. À preuve, la proportion de parents qui racontent des histoires à leur enfant de 0 à 5 ans augmente lorsque le nombre de mesures de conciliation travail-famille auxquelles ont accès ces parents augmente⁴⁵. À l’opposé, on sait que les parents aux prises avec un niveau élevé de conflit travail-famille jouent moins souvent avec leurs enfants⁴⁶.

- Montréal se démarque du reste du Québec par une proportion plus élevée de parents (22 %) pour qui le niveau de conflit travail-famille est considéré comme élevé^{47,48}.

L’encadré ci-contre résume la situation montréalaise concernant le stress parental, selon de récentes données d’enquête.



“ La proportion de parents qui racontent des histoires à leur enfant de 0 à 5 ans augmente lorsque le nombre de mesures de conciliation travail-famille auxquelles ont accès ces parents augmente. ”

Le stress parental chez les parents montréalais : état des lieux

Selon les données de l’enquête *Être parent au Québec en 2022* :

- Les parents montréalais sont proportionnellement plus nombreux à vivre un stress parental élevé (28,6 %) comparativement à ceux de l’ensemble du Québec (23,5 %).
- La gestion des enfants est perçue comme étant difficile ou très difficile pour 18,1 % des parents montréalais.
- Les aspects de la parentalité qui sont vécus plus difficilement sont : l’utilisation des écrans, l’encadrement et la discipline, de même que le suivi des apprentissages scolaires.
- Les parents nés à l’extérieur du Canada sont plus susceptibles de vivre des niveaux de stress parental et de conflit travail-famille élevés, d’avoir besoin d’un plus grand soutien social et de souffrir du peu de disponibilité de leur entourage.



La maltraitance : un enjeu prioritaire de santé publique

Sujet délicat s'il en est un, la maltraitance des enfants en contexte familial est un enjeu critique de santé publique, sur le territoire montréalais comme ailleurs. Un enjeu qui, dans le cadre de la *Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse* (Commission Laurent), a fait l'objet d'une mobilisation sans précédent et d'un rapport riche en recommandations. Plusieurs voix se sont élevées pour attirer l'attention sur les besoins persistants, multiples et complexes des familles touchées par la maltraitance, et souligner la nécessité d'y répondre de manière concertée et coordonnée. Pour se donner les moyens de leurs ambitions, les directions de santé publique ont demandé un meilleur système de surveillance de la maltraitance au Québec. Leur requête a été entendue et des travaux récents permettront, à terme, d'avoir des données à jour pour mesurer l'ampleur de la maltraitance, son évolution et les facteurs associés, afin de suivre le phénomène de plus près et d'orienter les actions de prévention^{49,50}.

Dans ce contexte, la DRSP souhaite jouer un rôle de leadership en prévention de la maltraitance dans la métropole aux côtés des deux DPJ de Montréal, et traiter cette problématique avec l'ensemble de ses partenaires. Car dans une perspective de santé publique, la maltraitance est un problème évitable qui marque la trajectoire de vie de trop d'enfants, affectant en profondeur leur santé et leur développement, à court et à long terme.

La maltraitance se traduit autant par des actes commis que par des actes omis, et englobe toutes les formes de violence, d'abus ou de négligence susceptibles de nuire à l'intégrité physique et psychologique de l'enfant⁵¹.

L'exposition des enfants à la violence conjugale : une priorité sous le radar

Aux yeux de la *Loi sur la protection de la jeunesse*, l'exposition des enfants à la violence conjugale est maintenant devenue un motif de signalement à part entière⁵².

Ce changement s'inscrit dans la continuité d'autres initiatives visant à renforcer les moyens de limiter le fléau de la violence conjugale. Les enfants qui y sont exposés, directement ou indirectement, sont affectés dans plusieurs sphères de leur développement et sont à risque de devenir captifs d'un cycle de violence pouvant marquer toute leur trajectoire de vie^{53,54,55,56}.

Selon le plus récent bilan des directrices et directeur de la protection de la jeunesse⁵⁷ :

- À Montréal, 3813 signalements ont été reçus pour motif d'exposition à la violence conjugale des enfants en 2023-2024. De ce nombre, 1073 ont été retenus, soit 28 %.

Le bilan souligne d'ailleurs que le nombre de signalements pour un motif d'exposition à la violence conjugale est fortement à la hausse depuis 10 ans, et que cette augmentation est encore plus notable au cours de l'année 2023.

« Ces hausses peuvent refléter une attention accrue, une plus grande compréhension du phénomène et un meilleur repérage de la part de tous les acteurs concernés par les violences faites aux femmes et aux enfants. Le problème demeure néanmoins bien réel dans notre société, comme le montre la hausse du nombre de féminicides survenus au cours des dernières années. »
(Bilan des DPJ/DP 2023-2024)⁵⁸



La maltraitance des enfants peut s’immiscer dans l’environnement familial de tous les groupes socioéconomiques. Néanmoins, on sait que les risques d’abus et de négligence sont plus élevés dans les familles où les parents sont très stressés, font face à de nombreuses difficultés, et manquent de ressources – matérielles, psychologiques et sociales – pour y faire face^{59,60}. Des conditions de logement et de travail difficiles, des poches vides et un faible soutien social sont autant de terrains fertiles pour la maltraitance.

Motifs de signalement à la DPJ

Selon l’article 38 de la *Loi sur la protection la jeunesse* (LPJ), les motifs de signalement qui compromettent la sécurité ou le développement de l’enfant sont les suivants :

- abandon
- négligence
- mauvais traitements psychologiques
- exposition à la violence conjugale
- abus sexuels
- abus physiques
- troubles de comportement sérieux chez l’enfant

C’est depuis avril 2023 que l’exposition des enfants à la violence conjugale est devenue un motif de signalement à part entière, alors qu’auparavant, ces situations étaient incluses dans les mauvais traitements psychologiques.

Les troubles de santé mentale des parents ou la consommation abusive de substances psychoactives, sont également des facteurs de risque importants sur lesquels il est toutefois possible d’agir. De plus, une attitude favorable des parents par rapport à la punition corporelle est aussi associée à un risque accru de violence physique envers les enfants⁶¹. En somme, la maltraitance survient le plus souvent lorsque l’équilibre familial est rompu et que les difficultés vécues par les parents excèdent leur capacité de résilience⁶².

Regard sur les données de signalement à Montréal

Une collaboration récente entre la DRSP, l’Institut universitaire Jeunes en difficultés et les deux DPJ de Montréal a permis de produire un premier portrait de l’incidence de l’abus et de la négligence touchant les enfants de 0-4 ans à Montréal⁶³, notamment parce qu’il inclut des données à l’échelle locale. La DRSP souhaite répliquer ce type de portrait de manière périodique et élargir l’analyse des données de la DPJ pour inclure aussi les enfants plus âgés.

Dans le présent rapport, nous faisons un pas de plus dans notre compréhension des données de signalement concernant les enfants montréalais, en comparant les signalements chez les 0-4 ans à ceux chez les 5-11 ans. La figure 2 montre les taux de *signalements reçus* par 1000 enfants par an à Montréal, ainsi que les taux de signalements ayant mené à une *évaluation de faits fondés*, de 2018 à 2023, pour les deux groupes d’âge.



Durant cette période, le taux annuel de **signalements reçus** est de 28,9 pour 1000 enfants chez les 0-4 ans, variant de 11,1 à 61,7 selon les territoires de CLSC ¹. Pour les 5-11 ans, ce taux s'élève à 35,4 pour 1000, variant de 16,6 à 65,7 entre les territoires locaux.

- En tout, cela représente plus de **8000 enfants montréalais par année ayant fait l'objet d'un signalement chez les moins de 12 ans.**

Lorsqu'on s'attarde aux **évaluations de faits fondés**, la différence entre les deux groupes d'âge devient minime, mais les écarts entre les quartiers demeurent bien présents. Le taux se situe à 11,4 pour 1000 enfants par an chez les 0-4 ans, variant de 4,0 à 24,8 entre les territoires de CLSC. Chez les 5-11 ans, ce taux est de 12,1 pour 1000 enfants par an, variant de 4,5 à 26,2 entre les territoires locaux.

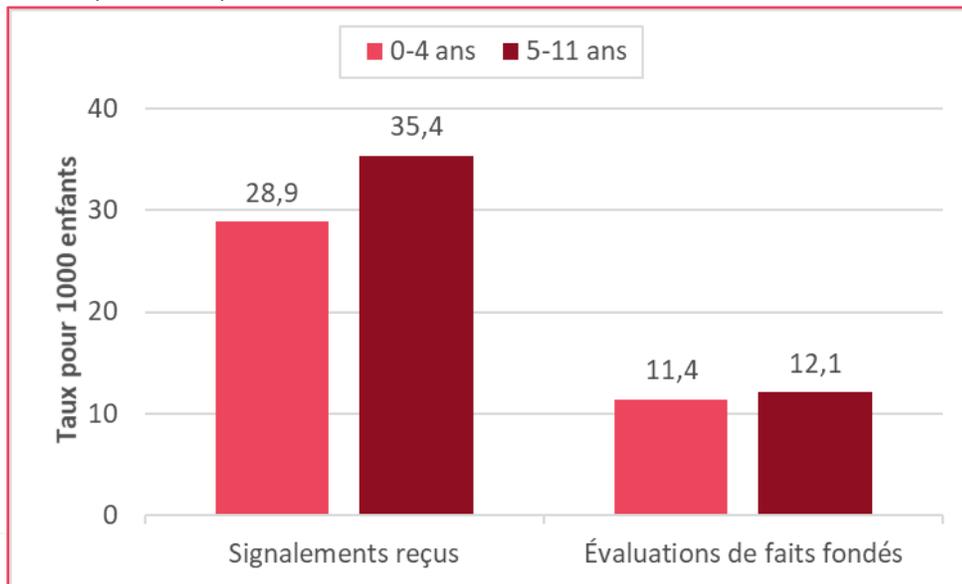
- Au niveau populationnel, les **évaluations de faits fondés correspondent à environ 3000 enfants par année chez les moins de 12 ans** de la région montréalaise.

Différents indicateurs, différents éclairages

Lorsqu'un signalement est *reçu*, la DPJ procède à son analyse pour déterminer s'il doit être *retenu*, ou *non retenu*. S'il est *retenu*, la DPJ effectue une évaluation plus approfondie sur la vérification des faits, résultant en une *évaluation de faits fondés*, ou *non fondés*. Les *évaluations sont considérées comme fondées* lorsque les situations d'abus ou de négligence sont confirmées.

Le présent rapport s'attarde aux *signalements reçus* et aux *évaluations de faits fondés* de 2018 à 2023. Différentes analyses sont possibles à partir des indicateurs de signalement et pourraient être mises à profit pour mieux soutenir les interventions préventives dans les différents quartiers de Montréal.

Figure 2 – Taux annuels de signalements reçus et d'évaluations de faits fondés chez les enfants de 0-4 ans et de 5-11 ans, Montréal, 2018-2023.



Source : Centre jeunesse de Montréal et Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, entrepôt informationnel PIJ, 2018-2023.

¹ Note méthodologique : Si un même enfant fait l'objet de plus d'un signalement sur une période d'une année, il est comptabilisé seulement une fois.



Concernant les évaluations de faits fondés, trois motifs de signalement ressortent du lot dans les deux groupes d'âge, soit, dans l'ordre :

1. La **négligence**², représente les situations où les besoins fondamentaux de l'enfant ne sont pas comblés, en lien par exemple avec des problèmes de toxicomanie chez les parents
2. Les **mauvais traitements psychologiques**, qui incluent entre autres le dénigrement, l'isolement, les menaces et l'exposition à violence conjugale³
3. Les **abus physiques**⁴, qui incluent les sévices corporels et les méthodes éducatives déraisonnables

Lorsque l'on procède à des analyses plus détaillées concernant les motifs de signalements, certaines différences ressortent entre les groupes d'âge. Les motifs liés à la toxicomanie des parents et à l'exposition à la violence conjugale sont proportionnellement plus fréquents chez les tout-petits comparativement aux enfants plus âgés.

Et qu'en est-il de la tendance temporelle à Montréal au cours des dernières années ? La figure 3 montre l'évolution des signalements reçus et des évaluations de faits fondés durant les cinq dernières années, par groupe d'âge. On constate que le nombre total de signalements reçus à Montréal est resté relativement stable au cours de cette période pour les enfants de 0-4 ans et de 5-11 ans, à l'exception d'une augmentation en 2022-2023 dans les deux groupes d'âge. En revanche, on observe une tendance à la baisse des évaluations de faits fondés depuis 2020 - 2021, tant chez les 0-4 ans que chez les 5-11 ans, et ce, malgré la hausse des signalements totaux.

Quant à la provenance de ces signalements, des différences importantes entre les deux groupes d'âge sont à noter (figure 4) :

- Chez les tout-petits, ce sont les professionnels de la santé (42,5 %) et les policiers (39,3 %) qui ont fait la majorité des signalements durant cette période.
- Chez les enfants de 5-11 ans, les signalements provenaient principalement des écoles (34,0 %), suivies de près par le réseau de la santé (26,1 %) et le milieu policier (26,0 %).

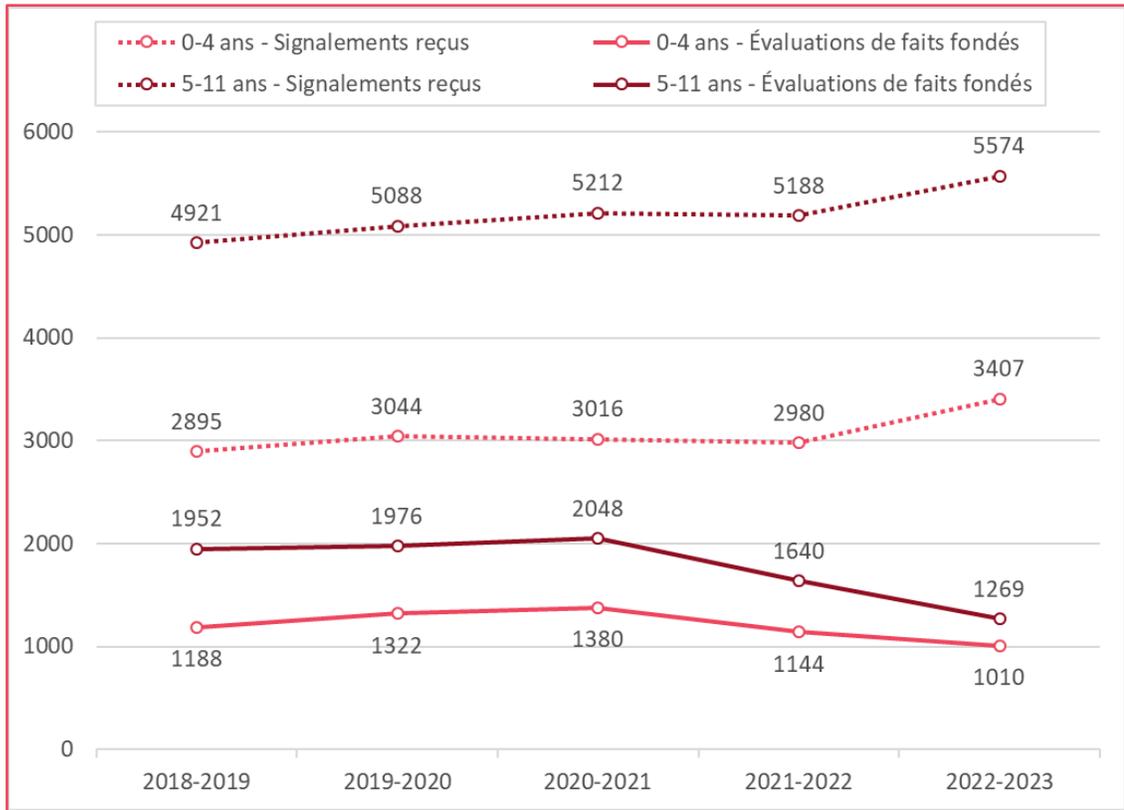
² Note : dans nos analyses, cette catégorie inclut la négligence confirmée et le risque sérieux de négligence.

³ Note : L'exposition à la violence conjugale est devenue un motif de signalement à partir d'avril 2023. Ces signalements sont inclus dans les mauvais traitements psychologiques dans nos analyses qui portent sur la période 2018-2023.

⁴ Note : dans nos analyses, cette catégorie inclut les abus physiques confirmés et le risque sérieux d'abus physiques.



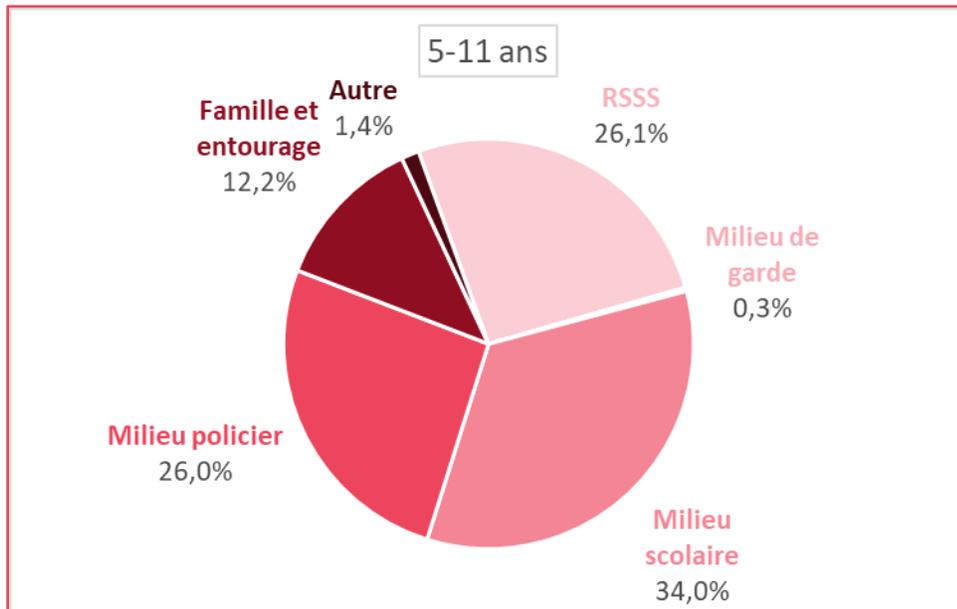
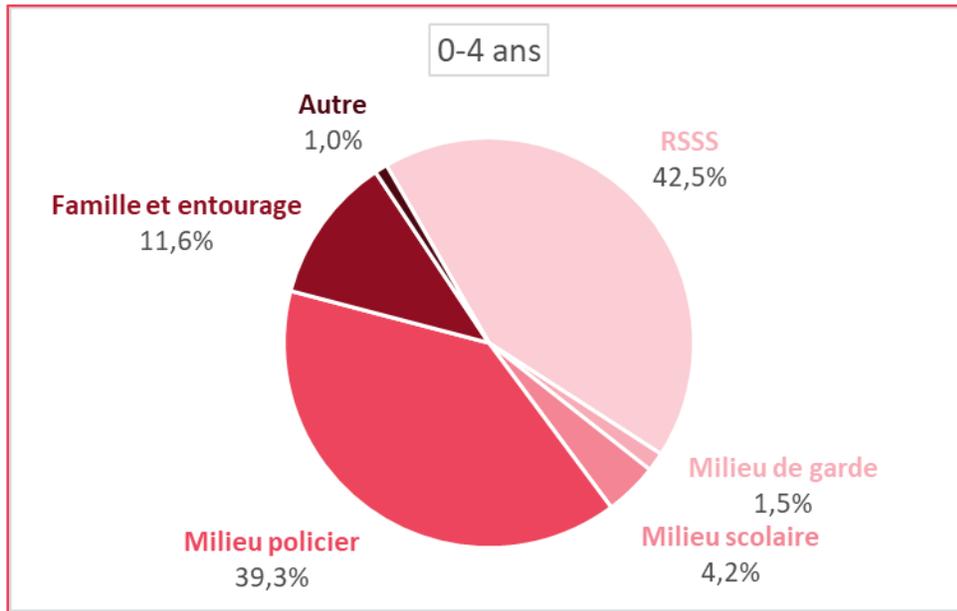
Figure 3 – Tendence temporelle du nombre de signalements reçus et du nombre d'évaluations de faits fondés chez les enfants de 0-4 ans et de 5-11 ans, Montréal, 2018-2023.



Source : Centre jeunesse de Montréal et Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, entrepôt informationnel PIJ, 2018-2023.



Figure 4 – Sources de signalements pour les enfants ayant eu une évaluation de faits fondés, Montréal, 2018-2023.



Source : Centre jeunesse de Montréal et Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, entrepôt informationnel PIJ, 2018-2023.



Que retenir de toutes ces données ?

D'abord, une bonne nouvelle : alors que les signalements ont été en hausse au Québec durant environ 10 ans, les dernières années montrent que leur nombre s'est stabilisé dans la région métropolitaine (sauf en 2022-2023 – il faudra rester vigilants). Mieux encore, on observe une diminution des signalements où la situation d'abus ou de négligence est confirmée à l'évaluation, tant pour les 0-4 ans que les 5-11 ans.

Pour autant, on ne peut baisser la garde devant ces chiffres, qui représentent des milliers d'enfants montréalais dont le bien-être à court et à long terme est menacé. Les différences importantes observées entre les territoires de CLSC nous rappellent que les inégalités sociales de santé transparaissent en filigrane des situations de maltraitance à Montréal.

On note aussi que les personnes qui signalent diffèrent sensiblement selon l'âge des enfants : le réseau scolaire arrive en tête de liste pour les 5-11 ans, laissant penser que les milieux de garde, d'où proviennent moins de 2 % des signalements chez les tout-petits, sont moins enclins à signaler que les écoles. Il faut donc poursuivre les efforts de sensibilisation auprès de tous les acteurs en contact avec les familles, afin de démystifier les signalements et de faire connaître les ressources de première ligne. De plus, les territoires plus à risque d'abus et de négligence ne sont pas toujours les mêmes pour les tout-petits et les enfants plus grands, ce qui rend d'autant plus pertinente une approche différenciée par groupe d'âge.

Avancer ensemble pour faire reculer la maltraitance

Au-delà des conséquences importantes sur le développement global et la sécurité des enfants, la maltraitance représente un coût important pour la société, qui gagnerait à investir davantage dans un ensemble de mesures préventives existantes et reconnues. En plus des interventions ciblant les parents, qu'on abordera plus loin, les experts recommandent d'agir sur les normes socioculturelles qui tolèrent toutes forme de violence physique, verbale ou psychologique, par exemple en adoptant des lois sur l'interdiction des châtiments corporels, y compris les formes mineures telles que la fessée. Des politiques publiques ciblant les facteurs structurels de la violence et l'égalité des sexes sont également considérées comme des leviers essentiels pour inverser la tendance. Plus spécifiquement, la lutte à la pauvreté, l'amélioration des conditions de logement, les politiques de conciliation travail-famille et l'accès à des services de garde éducatifs sont tous reconnus comme des cibles d'action prioritaires pour réduire le fardeau de la maltraitance envers les enfants^{64,65}.

En plus des stratégies visant les politiques et les environnements, le Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) joue un rôle central dans plusieurs interventions éprouvées visant les enfants et leurs parents. La première ligne offre une panoplie de services et de programmes destinés aux familles ayant de plus grands besoins (approche ciblée), notamment :

- Les *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance* (SIPPE), qui effectuent des visites à domicile auprès des familles vivant en contexte de vulnérabilité.
- Le programme *Interventions éducatives précoces* (IEP) et les places protocole, présentés au chapitre 5, qui permettent d'intégrer dans un SGEE de qualité des enfants dont le développement inquiète.



Ces programmes de prévention ciblant les familles qui vivent en situation de vulnérabilité sont essentiels, mais insuffisants. Pour véritablement renverser la tendance de la maltraitance, il faut aussi renforcer l'offre de services destinée à l'ensemble des parents (approche universelle), en les déployant avec une intensité proportionnelle aux besoins et à la défaveur sociale (approche d'universalisme proportionné)⁶⁶. Voici quelques exemples d'interventions universelles :

- Le programme *Ma Grossesse*, qui permet l'évaluation des besoins des femmes enceintes et favorise leur référencement vers des services préventifs.
- Le programme-cadre montréalais en négligence *Alliance*, qui vise à sensibiliser tous les intervenants en contact avec des familles au phénomène de la négligence, afin qu'ils puissent la repérer et intervenir plus précocement.
- Les programmes de soutien à la parentalité, qui permettent entre autres d'améliorer la relation parent-enfant, de diminuer les difficultés de comportement des enfants et de prévenir la maltraitance. La prochaine section en parle plus en détails en mettant en lumière quelques exemples.
- Les services en santé mentale, en dépendance et en soutien aux victimes de violence conjugale, offerts dans le RSSS mais également dans les organismes communautaires.

Un travail colossal a été fait à Montréal au cours des dernières années pour améliorer l'accès et la qualité des programmes de première ligne du RSSS. Et il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour bonifier l'offre de services universels et ciblés, réduire les délais d'attente et desservir les familles à la hauteur de leurs besoins. Devant ce défi de taille, le RSSS n'est pas seul : il peut compter sur les partenaires intersectoriels, notamment les organismes communautaires, qui jouent un rôle essentiel dans la prévention de la maltraitance. Entre autres, la problématique de l'exposition des enfants à la violence conjugale mérite d'être abordée en priorité, à commencer par la mobilisation des connaissances et des partenaires. Des lieux de concertation et d'échange sur les pratiques actuelles au régional et au local permettraient d'identifier des actions prometteuses à déployer en tenant compte des spécificités montréalaises.

Il est crucial de pérenniser la mobilisation engendrée par la *Commission Laurent* et de l'actualiser avec un leadership montréalais fort qui met la prévention à l'avant-plan dans notre région. À cette fin, la DRSP prévoit mobiliser les principaux acteurs intersectoriels en mettant sur pied un nouveau chantier régional en prévention de la maltraitance, en collaboration étroite avec les deux DPJ de Montréal. Ce groupe de travail pourra par exemple suivre et contextualiser les données montréalaises les plus à jour, et déployer des actions concertées qui ciblent autant les politiques publiques que le soutien aux parents.

Soutenir les parents, ouvrir l'avenir aux enfants

Les pratiques parentales sont influencées par un ensemble de facteurs : les expériences de vie, les croyances et les valeurs des parents y concourent, mais aussi l'écosystème dans lequel la famille évolue. Les parents ont donc des connaissances et savoir-faire qui leur sont propres en matière de parentalité – surtout que les enfants ne viennent pas avec un mode d'emploi. Selon leur milieu socioéconomique, ils n'ont pas tous accès aux mêmes ressources lorsqu'il s'agit d'apprendre et d'appliquer au quotidien des pratiques parentales positives, plus favorables au développement des enfants.



Si l'on veut contrer les risques de maltraitance chez les enfants montréalais, il est essentiel de mettre en place des environnements propices à de saines relations parent-enfant. Nous disposons à cet égard d'un puissant levier : les programmes de soutien aux pratiques parentales positives. Ces programmes offrent généralement des séances de groupe (en personne ou en virtuel) visant à informer, à soutenir et à outiller les parents afin de les aider à mieux exercer leur rôle de premier éducateur⁶⁷.

Lorsqu'ils sont mis en œuvre dans des conditions optimales, ces programmes améliorent efficacement les pratiques parentales positives et réduisent les comportements liés aux styles parentaux négatifs. Les programmes de soutien à la parentalité augmentent aussi la satisfaction parentale, l'encadrement parental et le sentiment de compétence des parents. Ils permettent également aux parents d'améliorer la qualité de leur relation avec leurs enfants, en plus de favoriser chez ceux-ci le développement d'habiletés sociales et affectives.

“

Les défis de la parentalité, vus par la lorgnette des intervenants

Dans le cadre de la tournée, nos partenaires ont témoigné du fait que les parents montréalais d'aujourd'hui vivaient plusieurs difficultés au quotidien dans l'exercice de leur rôle. Selon eux, les parents peuvent :

- Avoir du mal à **établir un cadre et une routine** pour leurs enfants
- Avoir du mal à **respecter les besoins de sommeil** des enfants et à **leur assurer une saine alimentation**
- **Manquer de connaissances générales** sur le développement des enfants selon leur âge, plus particulièrement en ce qui a trait au **langage**, cause fréquente d'inquiétude.

On observe aussi que pour les parents issus de l'immigration récente, les défis liés à la parentalité sont exacerbés par plusieurs facteurs : la méconnaissance des services disponibles, le manque d'information sur les lois et normes en matière d'éducation des enfants, les barrières linguistiques, le manque de soutien social et des conditions de vie parfois précaires.

”

À ce jour, il n'y a pas de programme universel de soutien à la parentalité qui soit offert systématiquement partout au Québec, mais des travaux sont en cours à ce sujet depuis quelques années au MSSS. Néanmoins, différents programmes de soutien aux pratiques parentales sont déjà bien présents à Montréal, où l'on trouve notamment : Y'a personne de parfait (Y'APP), Espaces parents, Triple P et le Cercle de sécurité parental.

Le programme *Héllys* récemment développé par l'organisme Boscoville dans une visée universelle est également sur le point d'être implanté dans la région montréalaise, après une phase de pilotage déjà bien amorcée dont les résultats sont prometteurs (encadré).



Le programme *Hély* : une initiative prometteuse née d'un partenariat régional

Hély est un nouveau programme universel de soutien aux pratiques parentales, développé et piloté par l'organisme Boscoville, en collaboration avec plusieurs partenaires et experts. Il vise à renforcer le sentiment de compétence des parents et à promouvoir les pratiques parentales positives, de manière à favoriser le bien-être et le développement des enfants.

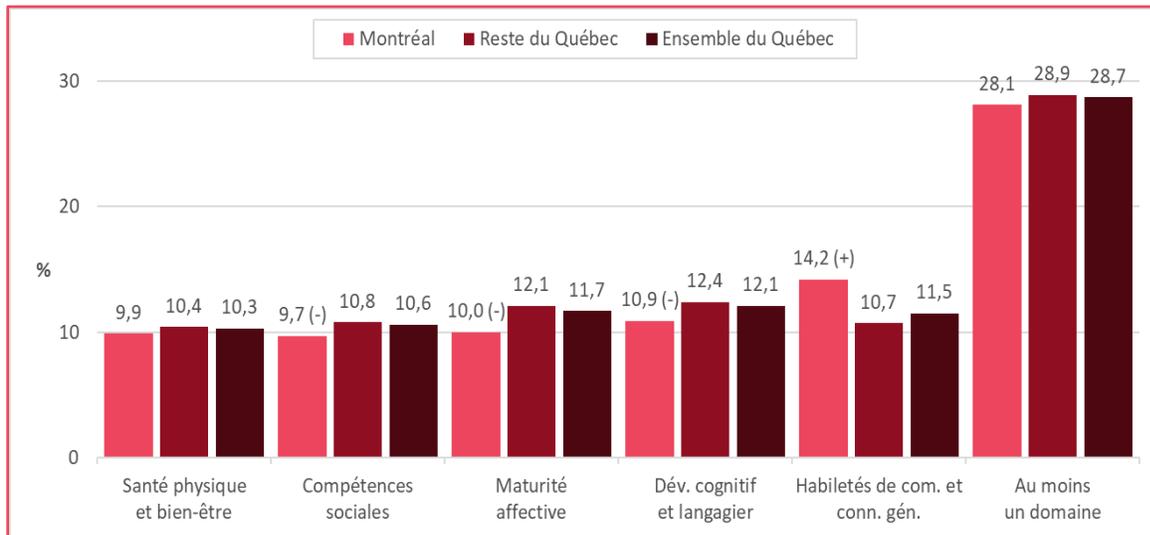
Le programme se déploiera graduellement dans la région montréalaise au cours de la prochaine année. Il offre huit ateliers de groupe visant les parents d'enfants de 6-11 ans et un programme multimodal (conférences, fiches infographiques et balados) sur quatre thématiques liées à l'adolescence pour les parents d'enfants de 12-17 ans. On y aborde différentes thématiques, dont les relations amicales et la gestion des écrans, en misant sur une approche comportementale qui favorise les exercices pratiques. Les ateliers sont animés par des intervenants formés dans les organismes communautaires, les écoles et les établissements de santé. Un modèle inspirant de collaboration intersectorielle !

Outiller les parents sur le développement de leurs enfants

Outre les programmes de groupe offerts par le réseau de la santé et ses partenaires communautaires, plusieurs autres types d'intervention permettent aux parents d'être mieux outillés pour soutenir le développement de leurs enfants. Cependant, il reste beaucoup à faire : les récentes données montréalaises de l'EQDEM⁶⁸ montrent bien qu'au moment d'intégrer la maternelle, les enfants sont nombreux à présenter des vulnérabilités sur le plan du développement cognitif et langagier, ainsi que sur le plan des habiletés de communication et des connaissances générales (figure 6).



Figure 6 – Proportion d’enfants de maternelle vulnérables par domaine de développement et dans au moins un domaine, Montréal, reste du Québec et ensemble du Québec, 2022.



(+) Proportion d’enfants vulnérables significativement plus élevée à Montréal que dans le reste du Québec au seuil de 0,05.

(-) Proportion d’enfants vulnérables significativement moins élevée à Montréal que dans le reste du Québec au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle, 2022.

À Montréal comme ailleurs au Québec, la proportion d’enfants vulnérables dans ces deux domaines est significativement plus élevée chez les enfants de milieux défavorisés, ceux nés à l’extérieur du Canada et ceux dont la langue maternelle n’est ni le français ni l’anglais. Si on veut réduire ces écarts entre les enfants, il est primordial d’agir en amont, avant l’entrée à la maternelle, puis durant tout le parcours scolaire, en accompagnant au plus près les parents afin qu’ils soient mieux outillés pour voir au sain développement de leurs enfants.

Un carnet pour suivre le développement des tout-petits

Une initiative inspirante du CIUSSS de l’Est-de-Montréal gagnerait à être déployée partout à Montréal : le carnet de développement de l’enfant de 0 à 5 ans.

Semblable à un carnet de vaccination, ce document permet aux parents de suivre les étapes attendues du développement selon l’âge de l’enfant, de consigner leurs inquiétudes et de mettre en application différents conseils pour stimuler le développement de leurs tout-petits⁶⁹.



L'arrivée dans tous les territoires du programme *Agir tôt* permet maintenant à toutes les familles montréalaises de recevoir, lorsque leur enfant atteint l'âge de 18 mois, une visite universelle pour surveiller les différentes dimensions de son développement. *Agir tôt* prévoit également d'orienter les parents vers une plateforme facilitant le dépistage, et permettant de les référer à des services diagnostiques et d'intervention répondant aux besoins précis de l'enfant.

Dans les quartiers de Montréal, une multitude d'autres initiatives locales permettant de stimuler le langage et les autres sphères du développement sont aussi offertes gratuitement dans des lieux fréquentés par les familles. Par exemple, des activités ludiques ou d'éveil à la lecture sont régulièrement organisées dans les bibliothèques, les joujouthèques, les haltes-garderies et les parcs. Ce sont là de puissants leviers pour inciter les parents à jouer, à lire et à bouger avec leurs enfants, et ce sont autant d'occasions de rejoindre les familles isolées et de les soutenir, tout en leur permettant de passer des moments de qualité en famille et... loin des écrans.

Un soutien à la parentalité, du singulier au pluriel

Malgré les avancées des programmes en place et des initiatives locales, on constate que les défis demeurent nombreux pour que l'offre de services en matière de soutien aux pratiques parentales soit pleinement accessible, équitable et adaptée aux besoins diversifiés des familles, sur l'ensemble du territoire montréalais.

Comme en témoigne notre tournée locale, la panoplie de services offerts aux familles mérite d'être **mieux adaptée aux besoins des parents immigrants**, qui sont confrontés à plusieurs obstacles, souvent sans pouvoir compter sur le soutien d'un réseau social. Les intervenants ont souligné l'importance de développer des approches et des services adaptés à la réalité des familles issues de l'immigration récente : traduction d'outils, interprétariat, accompagnement personnalisé des parents et visites à domicile en sont quelques exemples.

De manière générale, les acteurs déploient des efforts considérables pour stimuler la participation des parents mais on peine à les recruter et à les retenir particulièrement depuis la pandémie. Aux dires de nos partenaires communautaires, la formule des programmes existants y est peut-être pour quelque chose : on gagnerait à adopter un cadre plus informel.

Les ateliers *Espace Parents* : faits sur mesure pour les parents immigrants

Dans un environnement chaleureux, les ateliers d'*Espace Parents* accompagnent les personnes immigrantes dans l'exercice de leur rôle parental afin de renforcer leurs capacités d'adaptation et de favoriser le développement optimal de leurs enfants. On y aborde des sujets variés, dont le fonctionnement de l'école, le rôle de la DPJ, la paternité en contexte d'immigration et les ressources de soutien disponibles. *Espace Parents* est actuellement offert dans 21 organismes communautaires montréalais.



Sortir du cadre formel

Selon nos partenaires, les services de soutien aux parents devraient être offerts dans un contexte moins formel pour favoriser la participation et réduire la méfiance. Par exemple, des ateliers qui se déroulent au parc, à la bibliothèque ou au centre communautaire, qui misent sur des activités sociales et ludiques, et qui intègrent des pairs dans l'animation semblent plus efficaces pour attirer les parents et maintenir leur motivation.

Des ateliers sur les pratiques parentales offerts dans un contexte sportif ou informel intéresseraient par ailleurs davantage **les pères**, toujours plus difficiles à recruter. Si on veut qu'ils participent en plus grand nombre, il faut leur faire une plus grande place en adaptant les pratiques en fonction de leurs besoins. Ce « réflexe paternité » doit être instauré le plus tôt possible dans les services afin de favoriser l'engagement des pères et tendre vers une coparentalité réussie⁷⁰.

Vers une cartographie des services en place à Montréal

Pour optimiser l'offre des services qui ciblent les parents montréalais, on doit s'assurer que les programmes disponibles soient bien visibles et connus par tous les intervenants en parentalité. À cette fin, la DRSP de Montréal réalise actuellement un portrait des services de soutien aux pratiques parentales offerts aux parents d'enfants de 0-17 ans dans la région. À terme, ce portrait inclura une cartographie des programmes en place dans les territoires locaux de Montréal. Un tel outil permettra de se doter d'une vision globale de l'offre de service et d'identifier les quartiers où elle doit être renforcée.

Voici en primeur quelques constats préliminaires de ce portrait, tirés de la première phase de collecte de données auprès des CIUSSS :

- Une grande diversité existe entre les territoires, tant en ce qui concerne les types de programmes offerts que la tranche d'âge de la clientèle desservie.
- Les parents ont de grands besoins et beaucoup d'attentes. Parfois, leurs besoins sont aussi très pointus; on se demande donc si les programmes et services universels existants peuvent toujours y répondre.
- La pénurie de ressources humaines et le haut taux de roulement du personnel formé pour offrir ces programmes nuisent à la continuité des services.
- Le manque de locaux et le manque de ressources limitent la capacité des CIUSSS à maintenir leur offre de service et à répondre aux besoins des familles.
- Les services d'interprètes sont difficiles d'accès et la traduction dans plusieurs langues des outils destinés aux parents allophones demeure complexe.
- La participation des parents est un défi constant : maints efforts sont déployés pour les rejoindre, les recruter et les maintenir dans les programmes. Même lorsqu'ils y participent, il est fréquent que les parents ne terminent pas tous les ateliers.



Cette démarche nous confirme l'existence d'importantes iniquités d'accès entre les territoires en ce qui concerne l'offre de programmes universels de soutien à la parentalité déployés à Montréal, ainsi que la présence de défis de mise en œuvre qui compromettent l'efficacité des services offerts.

Là où tout commence

L'environnement familial est le premier et le principal milieu de vie de l'enfant, ce qui en fait un élément clé dans son développement. Les pratiques parentales qui y sont adoptées peuvent lui permettre de s'épanouir en santé, ou affecter son développement à divers degrés. Des interventions efficaces visant à favoriser les pratiques parentales positives sont déjà implantées à Montréal et méritent d'être déployées plus largement. Mais des iniquités persistent dans l'accès à ces services, qui peinent à répondre aux besoins de tous les parents.

L'environnement familial, c'est aussi la case départ de la trajectoire de vie de l'enfant, qui le mènera de la garderie à l'école, en passant par le quartier. Chacun de ces milieux contribuera à son destin. Chaque personne qui rencontrera la famille de cet enfant pourra elle aussi exercer une influence – et faire la différence. Le chapitre suivant mettra en scène la mobilisation des communautés et leur rôle crucial au profit des enfants et de leur bien-être.



RECOMMANDATIONS

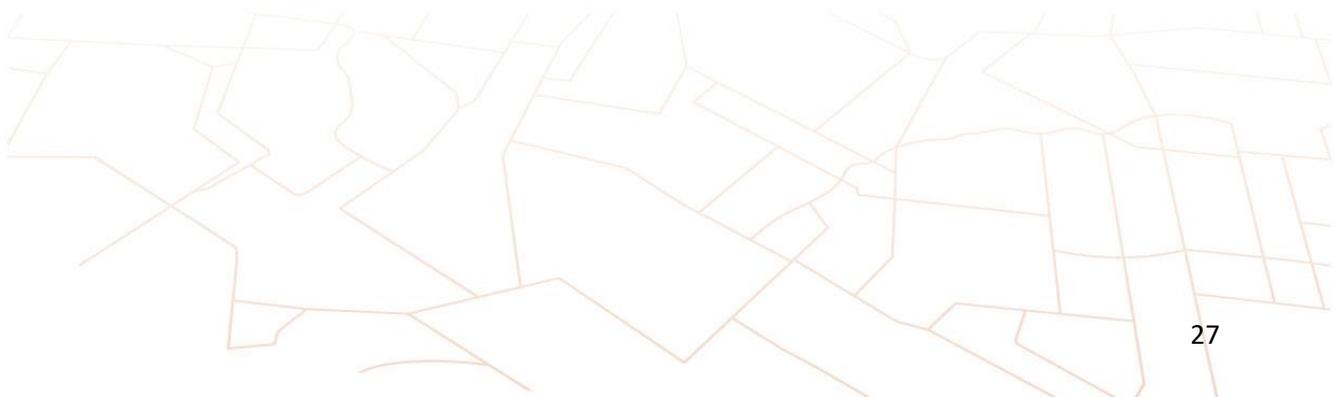
7.1 Offrir un soutien aux pratiques parentales positives à tous les parents et dans tous les territoires locaux de Montréal, par des programmes et services basés sur les données probantes

Pistes d'action :

- Intensifier l'implantation de programmes universels démontrés efficaces ou prometteurs dans tous les quartiers de Montréal, avec une intensité proportionnelle au besoin des parents.
- Déployer une diversité de stratégies pour promouvoir les services de soutien à la parentalité offerts dans chaque quartier, auprès des partenaires et des parents.
- Évaluer l'implantation et l'efficacité des programmes universels actuellement déployés à Montréal afin d'en tirer des leçons à généraliser.
- Outiller les parents sur le développement des enfants selon l'âge, plus particulièrement concernant le langage et la gestion des émotions, en variant les méthodes de communication (p. ex. carnet du développement de l'enfant, balados, médias sociaux, conférences grand public) et en portant une attention particulière à la littératie.
- Mettre sur pied un comité consultatif de parents partenaires pour assurer l'amélioration continue des programmes et services de soutien à la parentalité déployés à Montréal.

Engagements de la DRSP :

- Réaliser un portrait et une cartographie des programmes existants dans les territoires locaux de Montréal.
- Contribuer au recrutement de participants, à la formation des intervenants et au soutien à l'implantation de programmes de pratiques parentales positives à Montréal.
- Collaborer avec le milieu de la recherche pour évaluer les programmes déployés dans la région.



7.2 Intensifier la mobilisation des acteurs et mettre à profit les connaissances acquises au sujet des impacts des écrans sur les enfants et des interventions pour en contrer les risques pour leur santé

Pistes d'action :

- Intégrer systématiquement la thématique des écrans dans les différents programmes et services de soutien à la parentalité.
- Développer et évaluer une intervention pour soutenir les parents dans la mise en œuvre d'un contrat familial encadrant l'usage des écrans.
- Améliorer l'accès des familles à des infrastructures permettant le jeu actif (p. ex. parcs, gymnases, piscines) et à des activités diverses (p. ex. événements parents-enfants, activités culturelles, camps de jour) pour offrir différentes alternatives aux écrans.
- Créer des espaces sans écrans dans les différents milieux de vie et encourager les défis « déconnexion » auprès des familles, des SGEE et des écoles.

Engagements de la DRSP :

- Développer des outils pratiques à l'intention des intervenants et des parents concernant l'utilisation des écrans.
- Collaborer avec des chercheurs au développement et à l'évaluation d'interventions novatrices pour contrer les risques liés à l'utilisation des écrans chez les enfants.
- Consulter les parents vivant en situation de vulnérabilité afin de mieux comprendre leur expérience et leurs besoins concernant l'enjeu d'utilisation des écrans.



7.3 Travailler à la prévention de la maltraitance des enfants montréalais de manière concertée avec les deux DPJ de Montréal et tous les partenaires intersectoriels régionaux et locaux

Pistes d'action :

- Mettre sur pied un groupe de travail intersectoriel en prévention de la maltraitance, en incluant notamment des représentants de la DRSP, des 2 DPJ, des CIUSSS, des organismes communautaires et des parents.
- Partager régulièrement aux acteurs locaux les différentes analyses de données de signalements à la DPJ par territoire de CLSC pour les enfants de 0-4 ans, 5-11 ans et 12-17 ans.
- Intensifier la promotion du programme-cadre *Alliance* auprès de tous les intervenants en contact avec les familles montréalaises.
- Organiser des événements régionaux de réseautage et de partage des connaissances sur la problématique de l'exposition des enfants à la violence conjugale à Montréal.

Engagements de la DRSP :

- Codiriger un nouveau groupe de travail sur la prévention de la maltraitance et contribuer activement aux travaux avec du contenu scientifique.
- Produire et diffuser des portraits annuels à partir des données montréalaises de la DPJ par groupe d'âge, analysées à l'échelle régionale et locale.



RÉFÉRENCES

- ¹ Michael MARMOT et Collab., *Fair society, healthy lives, Public Health*, Institute of Health Equity, 2012.
- ² Anne PORDES BOWERS et Collab., UCL Institute of Health Equity, *An Equal Start: Improving outcomes in Children's Centres*, 2012.
- ³ Anne PORDES BOWERS et Collab., *An Equal Start: Improving outcomes in Children's Centres*, The Evidence Review, UCL Institute of Health Equity, 2012.
- ⁴ Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), *Avis scientifique sur les programmes de formation aux habiletés parentales en groupe*, 2013
- ⁵ Anne PORDES BOWERS et Collab., *op. Cit.*, 2012.
- ⁶ INSPQ, *op. Cit.*, 2013.
- ⁷ INSPQ, *op. Cit.*, 2013.
- ⁸ Shanta DUBE et Collab., *Childhood verbal abuse as a child maltreatment subtype: A systematic review of the current evidence*, Child Abuse & Neglect, 2023
- ⁹ Camille CARON et Collab., *Lien entre les pratiques parentales négatives et les problèmes de comportement extériorisés des jeunes enfants à leur entrée à la maternelle : effet modérateur des pratiques positives de l'autre parent*, Enfances, Familles, Générations, numéro 26, 2017.
- ¹⁰ Anne PORDES BOWERS et Collab., *op. Cit.*, 2012.
- ¹¹ INSPQ, *op. Cit.*, 2013.
- ¹² Shanta DUBE et Collab., *Childhood verbal abuse as a child maltreatment subtype: A systematic review of the current evidence*, Child Abuse & Neglect, 2023
- ¹³ Camille CARON et Collab., *Lien entre les pratiques parentales négatives et les problèmes de comportement extériorisés des jeunes enfants à leur entrée à la maternelle : effet modérateur des pratiques positives de l'autre parent*, Enfances, Familles, Générations, n° 26, 2017.
- ¹⁴ Anne PORDES BOWERS et Collab., *op. Cit.*, 2012.
- ¹⁵ DRSP (2022). *Fiche PARI Environnement familial*
- ¹⁶ Camille PLAISANCE, Université Laval, *Développement des compétences parentales auprès des familles dans les établissements public*, Mémoire doctoral, 2020.
- ¹⁷ Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Être parent au Québec en 2022, Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité*, 2023.
- ¹⁸ ISQ, *Être parent au Québec en 2022, op. Cit.*, 2023.
- ¹⁹ *Ibid.*
- ²⁰ Vicky Springmann et Marie-Pierre Markon, DRSP CCSMTL, *Portrait des jeunes Montréalais de 6e année : résultats de l'enquête Topo 2017*, 2018.
- ²¹ Fanny LEMÉTAYER et Collab., INSPQ, *Usages, impacts sur la santé et encadrement parental de l'utilisation des écrans chez les 6-17 ans : sondage prépandémie auprès des parents québécois*, 2021.
- ²² Francesca GOTTSCHALK, Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), *Impacts of*



technology use on children: exploring literature on the brain, cognition and well-being, Education Working Paper n° 195, 45 p., 2019.

- ²³ INSPQ, *L'utilisation des écrans en contexte de pandémie de COVID-19-quelques pistes d'encadrement*, 2020.
- ²⁴ World Health Organization (WHO), *Public Health Implications of Excessive Use of the Internet, Computers, Smartphones and Similar Electronic Devices Meeting report*, Main Meeting Hall, Foundation for Promotion of Cancer Research, National Cancer Research Centre, Tokyo, Japan, 27-29 August 2014, Genève 2015.
- ²⁵ Sheri MADIGAN et Collab, *Association Between Screen Time and Children's Performance on a Developmental Screening Test*, JAMA Pediatr, 2019.
- ²⁶ Annette SUNDQVIST et Collab. *A longitudinal study of the relationship between children's exposure to screen media and vocabulary development*. Acta Paediatr. 2024
- ²⁷ Caroline FITZPATRICK et Collab, *Is the Association Between Early Childhood Screen Media Use and Effortful Control Bidirectional? A Prospective Study During the COVID-19 Pandemic*. *Front Psychol*, 2022
- ²⁸ Michelle PONTI, *Le temps d'écran et les enfants d'âge préscolaire : la promotion de la santé et du développement dans un monde numérique*, Société canadienne de pédiatrie, 2023.
- ²⁹ Andréane MELANÇON et Marie-Ève BERGERON-GAUDIN, INSPQ, *Usage des écrans par les parents en présence de leur enfant de 0 à 6 ans : les effets sur les pratiques parentales*, 2023.
- ³⁰ Jason M. NAGATA et Collab., *Associations between media parenting practices and early adolescent screen use*, *Pediatr Research*, 2024
- ³¹ Cory A. KILDARE et Wendy MIDDLEMISS, *Impact of parents mobile device use on parent-child interaction: A literature review*, *Computers in Human Behavior*, 2017.
- ³² Andréane MELANÇON et Marie-Ève BERGERON, INSPQ, *Usage des écrans par les parents en présence de leur enfant de 0 à 6 ans : les effets sur les pratiques parentales*, 2023.
- ³³ *Ibid.*
- ³⁴ Michelle PONTI, *Le temps d'écran et les enfants d'âge préscolaire*, *op. Cit.*, 2023.
- ³⁵ La société canadienne de physiologie de l'exercice, *Directives en matière de mouvement sur 24 heures, Enfants de 0 à 4 ans : Nourrissons, Tout-petits et Préscolaires*.
- ³⁶ Michelle PONTI, *Le temps d'écran et les enfants d'âge préscolaire*, *op. Cit.*, 2023.
- ³⁷ INSPQ, *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle* (EQPPM), 2022
- ³⁸ Vicky Springmann et Marie-Pierre Markon, DRSP CCSMTL, résultats de l'enquête Topo 2017, *op. Cit.*, 2018.
- ³⁹ Carl LACHARITÉ et Collab., Université du Québec à Trois-Rivières, *Penser la parentalité au Québec : un modèle théorique et un cadre conceptuel pour l'initiative Perspectives parents*, Les Cahiers du CEIDEF, vol. 3, 2015.
- ⁴⁰ Camille PLAISANCE, Université Laval, Mémoire doctoral, *op. Cit.*, 2020.
- ⁴¹ Amélie LAVOIE et Catherine FONTAINE, ISQ, *Mieux connaître la parentalité au Québec Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*, 2016.
- ⁴² ISQ, *Être parent au Québec en 2022*, *op. Cit.*, 2023.



- ⁴³ Tiago Ferreira et Collab., *Trajectories of parental engagement in early childhood among dual-earner families: Effects on child self-control*. Dev Psychol., 2018
- ⁴⁴ A. R Cooklin et Collab., *Mothers' work-family conflict and enrichment: associations with parenting quality and couple relationship*, 2014, VOL. 41, N°2, P. 266-277.
- ⁴⁵ Amélie LAVOIE, INSPQ, *Les défis de la conciliation travail-famille chez les parents salariés, Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*, 2016.
- ⁴⁶ Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans (EQEPE) 2015, cité dans Le rapport de l'Observatoire des tout-petits, *Les mesures de conciliation famille-travail : un incontournable pour des entreprises attractives et visionnaires*.
- ⁴⁷ ISQ, *Être parent au Québec en 2022, op. Cit.*, 2023.
- ⁴⁸ Amélie LAVOIE, INSPQ, *op. Cit.*, 2016.
- ⁴⁹ INSPQ, *Avis sur le plan de surveillance thématique sur la maltraitance envers les enfants*, 2024.
- ⁵⁰ Suzanne DE BLOIS, DRSP CCSMTL, *Mémoire des directrices et directeurs régionaux de santé publique du Québec*, Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ), 2019.
- ⁵¹ Observatoire des Tout-petits, *Violence et maltraitance, les tout-petits sont-ils à l'abri ?* Rapport, Fondation Lucie et André Chagnon, 2017.
- ⁵² Bilan provincial, DPJ Québec, *Quand la violence conjugale est au cœur de la vie de l'enfant*, 2024.
- ⁵³ P. ALVAREZ-LIZOTTE, G. LESSARD et C. ROBITAILLE, Université Laval, *Exposition à la violence conjugale : des relations affectées, d'autres victimisations liées et des stratégies vers l'émancipation*, Recherches appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles (RAIV), 2021.
- ⁵⁴ Observatoire des Tout-petits, *Violence et maltraitance, les Tout-petits sont-ils à l'abri ? op. Cit.*, 2017.
- ⁵⁵ Alison CUNNINGHAM et Linda BAKER, *Petits yeux, petites oreilles : comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent*, Centre des enfants, des familles et le système de justice, 2007.
- ⁵⁶ Maritne DESFORGES, MSSS et Marie-Noële ROYER, IUJD, *Agir pour mieux protéger les enfants exposés à la violence conjugale*.
- ⁵⁷ Bilan provincial, DPJ Québec, *Quand la violence conjugale est au cœur de la vie de l'enfant*, 2024.
- ⁵⁸ *Ibid*, p.12.
- ⁵⁹ Marie-Ève CLÉMENT, Marie-Hélène GAGNÉ et Sonia HÉLIE, *La violence et la maltraitance envers les enfants*, Tiré du Rapport québécois sur la violence et la santé INSPQ, 2018.
- ⁶⁰ Observatoire des Tout-petits, *Violence et maltraitance, les Tout-petits sont-ils à l'abri ? op. Cit.*, 2017.
- ⁶¹ *Ibid*.
- ⁶² *Ibid*.
- ⁶³ *Ibid*.
- ⁶⁴ U.S. Centers for disease control and prevention (CDC), *Preventing Child Abuse and Neglect Prevention*.
- ⁶⁵ Observatoire des Tout-petits, *Violence et maltraitance, les Tout-petits sont-ils à l'abri ? op. Cit.*, 2017.



- ⁶⁶ Michael MARMOT et Collab., [Fair society, Healthy Lives, Strategic Review of Health Inequalities in England post-2010.](#)
- ⁶⁷ Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), [Avis scientifique sur les programmes de formation aux habiletés parentales en groupe,](#) 2013.
- ⁶⁸ Nadine Girouard et Collab., DRSP CCSMTL, [Portrait synthèse du développement des enfants à la maternelle pour la région de Montréal : résultats de l'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle \(EQDEM\) 2022,](#) décembre 2023.
- ⁶⁹ CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal (2024). Carnet de développement de l'enfant de 0 à 5 ans. https://ciusssestmtl.gouv.qc.ca/sites/ciusssemtl/files/media/document/PDF_AgirTot-NouveauxParents-Carnet7x5-CIUSSS-EMTL.pdf
- ⁷⁰ Felicia BROCHU et Karine FANUCHI, DRSP CCSMTL, [Adapter les rencontres prénatales de groupe aux besoins des pères et des coparents,](#) Un projet pilote montréalais, en collaboration avec le regroupement pour la valorisation de la paternité, 2024.

